

## *Demande de réservation*

Nom, prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_  
E-mail : \_\_\_\_\_

Type d'hébergement :  Studio  Duplex  
Nombre d'adultes : \_\_\_\_\_ Nombre d'enfants : \_\_\_\_\_ Total : \_\_\_\_\_  
Séjour du : \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_  
Prix séjour : \_\_\_\_\_ Total TTC : \_\_\_\_\_  
Options : \_\_\_\_\_

REMARQUES  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Ci-joint un chèque d'arrhes de 30% du montant total\* - A régler sur place : une caution de 150 € ainsi que la taxe de séjour.

A \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ Signature

Je déclare avoir pris connaissance des conditions de ventes

\* si la réservation est à moins d'un mois avant votre arrivée, la totalité est à régler.

*Envoyez cette demande à l'adresse suivante (conservez le double)*

**Résidence Parabaule** Tél. 02 40 11 35 10  
10 Avenue de Saumur - B.P. 14 - 44501 La Baule Cedex  
E-mail : residence@parabaule.com • www.relaisthalasso.com

---

## RESERVATION

- La réservation d'un séjour dans un appartement de la résidence PARABAULE, sous réserve de disponibilité, n'est effective qu'après confirmation écrite et règlement d'un acompte de 30% du prix total de votre séjour. Le solde du prix de la location doit obligatoirement être versé 1 mois avant la date de début de votre séjour.
- Les numéros des appartements, ainsi que les étages, ne peuvent être précisés à l'avance.

---

## PRIX

- Le prix applicable à votre séjour est celui qui figure au recto du présent document de même que sur le document d'information qui vous a été remis lors de votre commande. Les prix indiqués sur nos brochures publicitaires le sont à titre indicatif et sont sujets à des modifications en fonction de la variation des conditions économiques générales.
- Le prix comprend :
  - La mise à disposition de votre studio ou appartement entièrement équipé, incluant notamment la literie et le linge de toilette.
  - Les consommations d'eau, d'électricité et de chauffage, ainsi que la contribution proportionnelle aux charges de l'immeuble.
  - Les frais de dossier et d'inscription.

Si vous séjournez plus d'une semaine, le renouvellement de votre linge se fait à la fin de chaque semaine.

- Le prix ne comprend pas :
  - Le prix des suppléments éventuels (animaux, parking couvert... ) qui font l'objet d'une facturation détaillée au recto des présentes.
  - La taxe de séjour payable sur place et indiquée au recto.
  - La caution à verser à l'arrivée.

---

## SUBSTITUTION

- Toute substitution de personne pour occuper l'appartement réservé à votre nom doit impérativement faire l'objet d'une information préalable de la société PARABAULE, par lettre recommandée avec accusé de réception adressé au moins 7 jours avant la date de votre arrivée. La personne substituée devra s'acquitter de toutes les obligations prévues à votre contrat.
- Il est ici formellement rappelé que toute sous-location est strictement interdite.

---

## ARRIVEES

- Vous êtes attendus le jour indiqué entre 16h et 18h. Il est indispensable d'avertir en temps utile la résidence en cas d'empêchement ou de retard.

---

## DEPARTS

- Le jour de votre départ, votre location doit être libérée avant 10h. Votre appartement ou votre studio doit être rendu en parfait état de propreté, les draps retirés des lits .

---

## INVENTAIRE – CAUTION

- Une fiche d'inventaire des éléments et objets compris dans votre location est à votre disposition dans chaque appartement. Veuillez contrôler attentivement cet inventaire et signaler à la réception, toutes anomalies ou manquants. A défaut de réclamation de votre part, l'inventaire sera considéré comme accepté.
- Une caution dont le montant figure au recto, vous sera demandé à votre arrivée. Elle vous sera restituée à la fin de votre séjour, après vérification de l'état de votre location. Tout objet manquant ou détérioré sera à votre charge ainsi que les éventuels frais de remise en état des lieux si cela s'avérerait nécessaire. Sous réserves, le montant de votre caution vous sera restitué. En cas de besoin, si le montant de la caution s'avérait insuffisant, il vous sera demandé de la parfaire.

---

## ANNULATION

- Un empêchement grave peut vous interdire de partir comme vous l'aviez prévu. Nous serons, dans ce cas, dans l'obligation de vous retenir à titre de frais d'annulation :
  - Annulation plus de 6 mois avant le début du séjour, 23 € de frais de dossier.
  - Annulation plus de 2 mois avant le début du séjour, 10 % du montant de votre facture.
  - Annulation plus d'un mois avant le début du séjour, 30 % du montant de votre facture.
  - Annulation moins d'un mois avant le début du séjour, 100 % du montant de votre facture.
- Pour éviter ce genre de désagrément, nous vous conseillons de prendre une assurance auprès de votre assureur habituel.
- Aucun remboursement partiel ne pourra être effectué au cas où vous décideriez de ne pas utiliser la totalité de votre séjour.

---

## CONTESTATIONS

- Pour être recevables, toutes contestations, relatives à votre séjour, devront faire l'objet d'une lettre recommandée avec accusé de réception.